

**GUIDELINE ET CANEVAS**  
**POUR LA FORMULATION DE LA NOTE CONCEPTUELLE DE PROJET**  
**« *Projet d'Appui à la Mécanisation Rizicole au Gabon* »**

**A. Contexte stratégique du Projet et Engagement du Gouvernement et ses partenaires financiers dans le cadre des efforts pour le développement rizicole.**

Le Gabon dispose d'un potentiel agricole notamment avec plus 5,2 millions d'hectares de terres arables et une pluviométrie abondante (1500-3500mm d'eau/an). Malgré ces atouts, le Gabon peine à satisfaire les besoins alimentaires de sa population. Le pays est obligé de faire recours aux importations massives en denrées alimentaires (400 milliards de FCFA). Les principales contraintes liées à son développement sont : la faible démographie d'où l'insuffisance de la main d'œuvres agricoles due au vieillissement de la population rurale et l'exode rural des jeunes; le faible niveau de la mécanisation dans les activités agricoles ; les faibles surface cultivées estimées à 0,36 hectares en moyenne par exploitation etc.

Parmi les denrées les plus importées au Gabon, le riz constitue près de 10 %. En 2023, les importations de riz s'élevaient à 95 286 Tonnes pour une valeur de plus de 41 milliards de FCFA. La production locale en riziculture est quasi inexistante sur l'ensemble du territoire.

Le Plan National de Développement pour la Transition(PNDT) ambitionne de promouvoir et renforcer les systèmes agricoles notamment l'amélioration des conditions exploitations dont la mécanisation agricole.

De ce fait, le Gabon a besoin d'améliorer sa productivité agricole, afin de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la promotion de la mécanisation de l'ensemble des activités rizicoles.

Le Gabon avait pris des nombreuses initiatives dans l'optique de promouvoir et de développer la riziculture. De 1960 à 1977, la production a été réalisée par la mission chinoise, qui avait aménagé les rizières irriguées à Akok (Estuaire), Nyali et Tchibanga (Nyanga). Entre 1977 et 1984, il a bénéficié de l'assistance de la coopération japonaise pour un aménagement de 500 ha de riziculture irriguée dans la ville de Ndendé (Ngounié).

En 2013, le Gabon a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour la réalisation sur le territoire national, des études de faisabilité du projet d'appui au développement des infrastructures pour la culture du riz Nerica au Gabon.

En 2015, avec l'appui de l'Organisation des Nation Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), le Gabon a élaboré la Stratégie Nationale de Mécanisation Agricole(SNMAG) dans le cadre du projet TCP/GAB3401, intitulé « Appui à l'intensification vivrière durable à travers la mécanisation ». La SNMAG est en ligne droite avec les nouvelles stratégies de développement agricole national. Lesquelles stratégies visent l'amélioration de la productivité agricole via la mécanisation agricole en vue de garantir les bases de durabilité dans la production agricole nationale.

Au regard de la volonté des plus Hautes Autorités à développer le secteur rizicole, le Gabon a adhéré en 2019 à la coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD) dont l'objectif est le développement de la riziculture en Afrique au Sud du Sahara en doublant la production de riz. La CARD a pour mission d'aider les pays membres à élaborer leurs Stratégies Nationales de Développement de la riziculture (SNDR).

## **B. Justifications**

Le riz est devenu l'une des principales céréales les plus consommées au Gabon. Sa consommation est quasi journalière pour la grande partie des ménages et indépendamment de la classe sociale considérée (44 kg/personne/an). Malgré le potentiel agropédoclimatique et la disponibilité des terres arables, la production locale est quasi nulle. Cela a pour conséquence le recours aux importations qui sont chiffrées au tour de 41 milliards pour 95 483 tonnes de riz blanchis.

Dans l'optique de réduire des moitié les importations de riz d'ici 2033 et de conquérir ce marché local, la mécanisation constitue un enjeu crucial pour améliorer la productivité rizicole compte tenue de la faible main d'œuvres agricole. Par ailleurs, les outils adaptés pour la riziculture ne sont pas accessibles sur le plan local, ainsi que l'expertise pour la fabrication et l'entretien des équipements agricoles qui font crucialement défaut. Tout ceci, nécessite un renforcement des capacités techniques, matérielles, humaines et institutionnelles.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet d'appui à la mécanisation de la filière rizicole au Gabon.

## **C. Zones d'intervention potentielles et Groupes cibles**

Les zones prioritaires sont déterminées en fonction du potentiel rizicole tel que défini par l'étude du PADIACN de 2013. Ce faisant, il s'agira principalement de deux (2) types de riziculture : (i) la riziculture pluviale, et (ii) la riziculture irriguée. Le riz peut être cultivé partout au Gabon, mais les grandes zones ayant fait l'objet d'une expérience ou de tests réussis en matière rizicole sont : (i) l'Estuaire, (ii) la Ngounié, (iii) le Woleu-Ntem, (iv) le Haut-Ogooué, et (v) la Nyanga. Des études antérieures réalisées en 2013 avec l'appui financier de la BAD à travers le Projet d'Appui au Développement des infrastructures Agricoles pour la culture du Riz NERICA (PADIACN), montrent que la culture de riz peut se faire dans plusieurs provinces (ONADER, 2013).

Ces sites ont été sélectionnés, en raison d'une part, les résultats des études agronomiques pédologiques, environnementales et socioéconomiques qui ont révélé leur aptitude à la production du riz (Irriguée et pluviale). D'autre part, ces sites ont également fait l'objet d'expérimentation de production rizicole à petite échelle.

## **D. Objectifs Principaux du Projet**

Le projet a pour objectif global de contribuer à une meilleure attractivité et implication des acteurs agricoles, dont les jeunes et les femmes, à travers la promotion de la mécanisation de l'ensemble des opérations rizicoles afin d'optimiser la production quantitative et qualitative.

### ***Objectifs Spécifiques :***

Il s'agira de :

- a. Rendre disponible les machines et les équipements rizicoles ;
- b. Faciliter l'accessibilité des machines et les équipements rizicoles ;
- c. Promouvoir une mécanisation durable.

|                                                               |
|---------------------------------------------------------------|
| <b>E. Description des Composantes, Résultats et Activités</b> |
|---------------------------------------------------------------|

**Composante 1 : Rendre disponible les machines et les équipements rizicoles.**

Le but de cette composante est de mettre en place les mécanismes visant la disponibilité en quantité et qualité des machines et les équipements rizicoles sur le marché local.

**Résultat 1.1 : Les machines et les équipements rizicoles sont disponibles en quantité et qualité sur le marché local.**

**Activité 1 :** Subventionner l'achat des machines et les équipements rizicoles au bénéfice des riziculteurs par l'Etat ;

**Activité 2 :** Promouvoir la fabrication locale des petites machines et équipements rizicoles (Egreneuse; sarcluse; décortiqueuse; séchoir; motoculteur; semoir...) ;

**Activité 3 :** Créer un environnement favorable à l'investissement (Prêt bancaire ; Allègement fiscal et exonération des frais de douane) du secteur privé dans le développement la mécanisation des activités rizicoles ;

**Composante 2 : Facilitation de l'accès des riziculteurs aux machines et les équipements rizicoles.**

Le but est de faciliter l'accessibilité des machines et les équipements rizicoles aux riziculteurs dans leurs zones de production.

**Résultat 2.1 : Les campagnes d'informations, sensibilisation et formation sont réalisées au profit des riziculteurs.**

**Activité 1 :** Informer, sensibiliser et former les riziculteurs (acteurs) sur l'usage et la gestion des machines et équipements rizicoles

**Activité 2 :** Identifier s'ils en existent les artisans locaux spécialisés dans la fabrication des machines et équipements de mécanisation rizicole dans les zones de production ;

**Activité 3 :** Avec la collaboration des instituts de recherches locales et les artisans locaux organiser des séances d'observation et de démonstration sur les étapes de fabrication des machines et équipements rizicoles.

**Activité 4 :** Encourager l'installation et/ou la création des étalages de machines et équipements rizicoles ;

**Activité 5 :** Renforcer la diffusion des résultats de recherches déjà effectués au niveau des Universités ou Instituts auprès des producteurs par les moyens disponibles (Radio ; télévision ; Internet ; Foire agricole ; Démonstration dans les zones de production...etc.) ;

**Activité 6 :** Encourager la création des coopératives agricoles dans l'ensemble de la chaîne de valeur rizicole.

**Résultat 2.2 : Des mécanismes de financement requis avec les banques locales sont définis et opérationnels pour faciliter l'acquisition des machines et les équipements rizicoles.**

**Activité 1 :** Identifier au niveau local les banques et structures de microfinances susceptibles d'accompagner les acteurs de la filière (opérateurs, artisans, producteurs) ;

**Activité 2 :** Organiser des assises ou atelier conjoints avec les établissements bancaires locaux en vue de faciliter l'accès au financement des acteurs de la filière rizicole ;

**Activité 3:** Encourager l'ouverture des microfinances dans les diverses localités impactée par le projet ;

**Activité 4:** Mettre en place des facilités d'obtention des subventions d'Etat et les crédits bancaire aux coopératives agricoles.

### **Résultat 2.3 : Les services de prestation (Public ou privé) de mécanisation agricole de qualité sont accessibles localement.**

**Activité 1 :** Promouvoir l'émergence des distributeurs des machines et équipements agricoles dans les provinces impliquées par le projet (Secteur Public).

**Activité 2 :** Dynamiser le réseau des prestataires de services (De la production à la transformation post-récolte) par le secteur privé dans l'ensemble des zones impactées;

**Activité 3 :** Promouvoir les prestataires en maintenance des machines et équipements rizicoles ;

### **Composante 3: Promouvoir une mécanisation durable.**

Le but de cette composante est d'instaurer un environnement institutionnel et socio-économique favorable au développement des acteurs de la chaîne de valeur rizicole.

#### **Résultat 3.1 : Le cadre réglementaire et institutionnel sur la mécanisation agricole est opérationnel.**

**Activité 1 :** Vulgariser la Stratégie Nationale de Mécanisation Agricole existante.

**Activité 2 :** Elaborer la loi portant sur la mécanisation agricole ainsi que les textes d'application y relatifs.

**Activité 3 :** Renforcer le service responsable en matière de test et certification, de suivi et de contrôle des machines et équipements agricoles ;

**Activité 4 :** Elaborer ou réviser les normes de fabrication des machines et équipements ;

**Activité 5 :** Elaborer un cahier de charge pour les importateurs, fabricants locaux et internationaux ;

**Activité 6:** Appliquer les textes sur la protection des propriétés intellectuelles (Brevet ; Marque ; COV...) pour les artisans locaux et scientifiques;

#### **Résultat 3.2 : Les capacités techniques en mécanisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne valeur rizicole sont améliorées.**

**Activité 1 :** Former les riziculteurs à l'utilisation des machines et les équipements agricoles.

**Activité 2 :** Renforcer les ressources humaines, matérielles et financières, de la structure chargée de la mécanisation agricole au sein du ministère de l'agriculture ;

**Activité 3 :** Renforcer la capacité en ressources humaines (Producteurs ; transformateurs ; Prestataires en maintenance ; vulgarisateurs) et en infrastructures pour les différents groupes d'acteurs de la chaîne de valeur ;

**Activité 4:** Appuyer les structures publiques en charge du suivi-évaluation de la mise en œuvre de la stratégie ;

#### **F. Coûts et Financements**

Le coût global du projet est estimé à environ 110 000 000 000 FCFA. Le détail des coûts par composantes est donné dans le tableau ci-dessous.

| <b>Composante</b>                                                                          | <b>Coût (FCFA)</b>    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| <b>Composante 1 : Rendre disponible les machines et les équipements rizicoles.</b>         | <b>10 000 000 000</b> |
| <b>Composante 2 : Faciliter l'accessibilité des machines et les équipements rizicoles.</b> | <b>5 000 000 000</b>  |
| <b>Composante 3 : Promouvoir une mécanisation durable.</b>                                 | <b>1 000 000 000</b>  |
| <b>Total</b>                                                                               | <b>16 000 000 000</b> |

#### **G. Stratégie de Mise en œuvre du Projet**

La réussite d'un tel projet nécessitera inéluctablement la mise en œuvre d'une stratégie d'intervention. La vision de la stratégie est de contribuer à l'attractivité des potentiels acteurs via la promotion de la mécanisation de l'ensemble des opérations rizicoles. Cette stratégie consistera au préalable à favoriser et/ou créer un cadre favorable au développement de la mécanisation agricole.

Lequel cadre sera matérialisé par des actions de vulgarisation de la stratégie nationale de mécanisation agricole et l'élaboration d'une loi sur la mécanisation agricole ainsi que la rédaction des textes d'application. Ensuite, le projet veillera à rendre disponible les machines et équipements rizicoles aux acteurs en suscitant l'intérêt de l'Etat à subventionner l'acquisition ou l'achat des machines et équipements. Cette disponibilité en machine et équipement pourra être également consolidé par la promotion de la fabrication au niveau locale de ces machines et équipements rizicoles.

Pour terminer, le projet mettra un accent sur des mécanismes visant à faciliter l'accessibilité des machines et équipements rizicoles. Et ce, par l'organisation des séances d'information, sensibilisation ; formations aux acteurs concernés, mais également par la mise en place d'un mécanisme facilitant l'accès au financement.

## **H. Organisation et gestion**

L'organisation et la gestion du projet sera placée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Parallèlement, il serait souhaitable de mettre en place une cellule de coordination du projet pour assurer la mise en œuvre et la gestion des activités du projet d'appui à la mécanisation agricole en riziculture. Ladite cellule sera composée d'un Coordonnateur, des Assistants (technique et recherche) et d'un Responsable de Suivi et Evaluation.

Au niveau décentralisé, les Directions provinciales seront désignées par la tutelle comme des points focaux pour conduire les activités retenues. La cellule de coordination devra travailler en étroite collaboration avec les points focaux pour garantir la mise en œuvre des activités ainsi que l'atteinte des objectifs et résultats attendus.

Dans le cadre de ce projet, les acquis des plates formes multi service en termes d'appui aux agriculteurs sur les aspects d'offre de services d'aménagement des terres sera utiles.

## **I. Suivi-Evaluation.**

Une Unité de suivi et d'évaluation intégrée au sein de l'Unité de Gestion de Projet (UGP), sera chargée d'assurer le suivi interne et d'évaluer les activités du projet. Cette activité sera coordonnée par le responsable suivi -évaluation du projet. Cette démarche reposera sur un processus participatif engageant toutes les parties prenantes du projet, notamment les entités décentralisées du Ministère en charge de l'Agriculture, les prestataires de services, et les bénéficiaires.

Le Système de Suivi et Evaluation (SSE) de la stratégie sera mis en place avec l'appui d'un cabinet/consultant après une phase de collecte de données et de consultations des parties prenantes de la filière rizicole dans les zones d'intervention au niveau national. Un manuel de suivi évaluation sera élaboré simplifié qui décrira le système de suivi évaluation à mettre en œuvre, à savoir les informations à collecter, les outils et méthodes de collecte de données, les flux d'informations, les tableaux de bord et le rapportage, les acteurs impliqués dans le système de suivi évaluation et les activités détaillées et budgétisées avec le chronogramme de mise en œuvre. Le cadre logique avec les différents indicateurs, les valeurs initiales et les valeurs cibles seront annexées au manuel.

Ce système sera mis en place pour suivre les progrès du projet et évaluer son impact, en s'appuyant sur des principes fondamentaux orientés vers l'obtention de résultats tangibles.

Le suivi évaluation externe sera réalisé par une unité mise en place au sein du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Cette unité de coordination sera responsable du contrôle et de l'approbation des plans de travail et des budgets annuels, soumis par l'Unité du projet. Un comité de pilotage dont le secrétariat sera assuré par le coordinateur national comprendra l'ensemble des acteurs concernés (acteurs publics, acteurs privés et organisations de producteurs, collectivités territoriales (CT)).

Le projet fera l'objet d'une étude de situation de référence, l'évaluation à mi-parcours et d'une évaluation finale. L'évaluation à mi-parcours sera réalisée à partir de la deuxième année du projet pour faire l'état du fonctionnement de l'ensemble des structures et analyser la situation d'avancement des activités par rapport aux objectifs fixés. Cette évaluation permettra de réviser, au cas échéant, la logique des interventions pour une amélioration des performances du projet. Quant à l'évaluation finale, elle interviendra à la fin de la mise en

œuvre et permettra de mesurer les performances du projet. Ces évaluations peuvent être internes ou externes.

Le cadre de S.E est formalisé dans le cadre logique annexé au manuel de suivi évaluation du projet, servant ainsi de référence pour toutes les activités de suivi et d'évaluation.

## J. Risques

Les facteurs majeurs limitant à ce projet sont identifiés et analysés en fonction de leurs impacts et de leur probabilité de se réaliser. A cet effet, il est constaté que le niveau de risque général est jugé modeste. Le tableau suivant fait la synthèse de l'analyse des principaux risques identifiés et les mesures d'atténuation.

| Risques                                                                                        | Mesures d'atténuation                                                                                                                                                                                                                    | Evaluation du Risque |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Changement de vision politique                                                                 | Maintenir la vision politique actuelle                                                                                                                                                                                                   | M                    |
| Pénurie de main d'œuvre                                                                        | Proposer des mesures incitatives pour intéresser les jeunes et les femmes à la culture du riz                                                                                                                                            | M                    |
| Problèmes phytosanitaires                                                                      | Veille phytosanitaire permanente;<br>Mobiliser une main d'œuvre importante (les chasseurs des oiseaux)                                                                                                                                   | H                    |
| Absence de service après-vente                                                                 | Mettre en place un service après-vente (formation réparation-vente de pièces de rechange)                                                                                                                                                | M                    |
| Absence de financement                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Diversifier les partenaires et les ressources de financement ;</li> <li>Développer des stratégies de financement efficace et durable tels que les PPP.</li> </ul>                                 | M                    |
| Non-respect des clauses des contrats de prestation pour les aménagements et/ou réhabilitations | Améliorer le contrôle et la supervision                                                                                                                                                                                                  | M                    |
| Inflation et volatilité des prix<br>Indisponibilité du produit                                 | Favoriser la production locale par les industries locales                                                                                                                                                                                | M                    |
| La faible adhésion et la non appropriation des parties prenantes                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>Disposer d'un plan de communication pour la diffusion du projet et son appropriation par toutes les parties prenantes</li> <li>avoir une approche flexible pour la prise en compte des</li> </ul> | N                    |

|                                                                                               | préoccupations des acteurs.                                                                                                                                                                                  |   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Le non-respect des normes de réalisation des infrastructures et d'importation des équipements | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rigueur dans le choix des prestataires ;</li> <li>- Un suivi rigoureux par les experts qualifiés pour amoindrir le risque lié à la qualité des ouvrages.</li> </ul> | N |

NB: Evaluation du risque : Haut (H); Substantiel (S); Modeste (M); Bas ou Négligeable (N).

## K. Fiche de Projet

### Fiche Synoptique

**Intitulé :** Projet d'Appui à la Mécanisation Rizicole au Gabon

**Maître d'ouvrage :** Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

**Maître d'œuvre :** La cellule de coordination du projet

**Localisation :** l'Estuaire, la Ngounié, le Woleu-Ntem, le Haut-Ogooué, et la Nyanga.

**Durée :** 5 ans

**Budget Total :** 110 000 000 000 FCFA

**Source de financement :** Cofinancement Etat et bailleurs de fonds

### Objectif général

Le projet a pour objectif global de contribuer à une meilleure attractivité et implication des acteurs agricoles, dont les jeunes et les femmes, à travers la promotion de la mécanisation de l'ensemble des opérations rizicoles afin d'optimiser la production quantitative et qualitative.

### Objectifs spécifiques

- Rendre disponible les machines et les équipements rizicoles ;
- Faciliter l'accessibilité des machines et les équipements rizicoles ;
- Promouvoir une mécanisation durable.

### Résultats attendus:

- **Résultat 1.1 :** Les machines et les équipements rizicoles sont disponibles en quantité et qualité sur le marché local.
- **Résultat 2.1 :** Les campagnes d'informations, sensibilisation et formation sont réalisées au profit des riziculteurs.

- **Résultat 2.2 :** Des mécanismes de financement requis avec les banques locales sont définis et opérationnels pour faciliter l'acquisition des machines et les équipements rizicoles.
- **Résultat 2.3 :** Les services de prestation (Public ou privé) de mécanisation agricole de qualité sont accessibles localement.
- **Résultat 3.1 :** Le cadre réglementaire et institutionnel sur la mécanisation agricole est opérationnel.
- **Résultat 3.2 :** Les capacités techniques en mécanisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne valeur rizicole sont améliorées.

## FORMAT DE CADRE LOGIQUE

| Programme/Projet                                                                                                                                                                                                                                          | Indicateurs Objectivement vérifiables                                                                                                                                                                                                    | Sources de vérification                                                                 | Hypothèses/Risques importants                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1. OBJECTIF GLOBAL</b>                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                         |                                                                                                                                                                |
| Contribuer à une meilleure attractivité et implication des acteurs agricoles, dont les jeunes et les femmes, à travers la promotion de la mécanisation de l'ensemble des opérations rizicoles afin d'optimiser la production quantitative et qualitative. | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage (%) des acteurs agricoles ayant adhéré aux opérations rizicoles dans l'ensemble des zones impliquées dans le projet.</li> <li>25 % du riz consommé est produit localement.</li> </ul> | Statistiques agricoles (Min AGRI, Direction des Statistiques)<br>Rapports externe (FAO) | Changement de vision politique globale de l'Etat                                                                                                               |
| <b>2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES</b>                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                         |                                                                                                                                                                |
| 1. Rendre disponible les machines et les équipements rizicoles.                                                                                                                                                                                           | Nombre de machines et des équipements rizicoles disponibles dans la filière rizicole                                                                                                                                                     | Rapports de suivi annuel (Min AGRI)                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Environnement socio-politique stable (Crise post-électorale majeure) ;</li> <li>Disponibilité de financement</li> </ul> |
| 2. Faciliter l'accessibilité des machines et les équipements rizicoles ;                                                                                                                                                                                  | Pourcentage (%) des acteurs agricoles de la filière rizicole ayant accès aux équipements                                                                                                                                                 |                                                                                         |                                                                                                                                                                |
| 3. Promouvoir une mécanisation durable.                                                                                                                                                                                                                   | Pourcentage (%) de riziculteurs ayant adhéré à cette filière grâce au nouveau cadre réglementaire et institutionnel                                                                                                                      |                                                                                         |                                                                                                                                                                |
| <b>3. RÉSULTATS</b>                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                         |                                                                                                                                                                |
| Composante 1 : Rendre disponible les matériels et les équipements rizicoles.                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                         |                                                                                                                                                                |
| 1.1. Les machines et les équipements rizicoles sont disponibles en quantité et qualité sur le marché local                                                                                                                                                | Nombre de producteurs locaux ayant bénéficié d'un accompagnement en machines et équipements rizicoles                                                                                                                                    | Rapports d'activités du projet                                                          | Disponibilité de financement                                                                                                                                   |
| Composante 2 : Facilitation de l'accès des riziculteurs aux matériels et les équipements rizicoles.                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                         |                                                                                                                                                                |

| Programme/Projet                                                                                                                                                        | Indicateurs Objectivement vérifiables                                                                                                                                                                                                                                         | Sources de vérification        | Hypothèses/Risques importants        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| 2.1. Les campagnes d'informations, sensibilisation et formation sont réalisées au profit des riziculteurs                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de campagnes d'informations, sensibilisation et formation sont réalisées au profit des riziculteurs ;</li> <li>• Pourcentage (%) de riziculteurs ayant bénéficié de campagnes d'informations et de sensibilisation</li> </ul> | Rapports d'activités du projet | Adhésion des parties prenantes       |
| 2.2. Des mécanismes de financement requis avec les banques locales sont définis et opérationnels pour faciliter l'acquisition des machines et les équipements rizicoles | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'établissement financier proposant des mécanismes de financement aux riziculteurs ;</li> <li>• Pourcentage de riziculteurs ayant bénéficié d'un financement pour l'acquisition des machines</li> </ul>                       |                                |                                      |
| 2.3. : Les services de prestation (Public ou privé) de mécanisation agricole de qualité sont accessibles localement                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage (%) des riziculteurs ayant bénéficié de services de prestations dans les localités ;</li> <li>• Nombre de services de prestation disponibles dans la localité</li> </ul>                                                 | Rapports d'activités du projet | Disponibilité de financement         |
| <b>Composante 3 : Promouvoir une mécanisation durable.</b>                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                |                                      |
| 3.1. Le cadre réglementaire et institutionnel sur la mécanisation agricole est opérationnel                                                                             | Le cadre réglementaire et institutionnel sur la mécanisation agricole est opérationnel                                                                                                                                                                                        | Rapports d'activités du projet | Environnement socio-politique stable |
| 3.2. Les capacités techniques en mécanisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne valeur rizicole sont améliorées                                                    | Pourcentage (%) des acteurs de la chaîne de la filière rizicole disposant de capacités techniques en mécanisation                                                                                                                                                             |                                |                                      |